



Bonjour Madame Bernicot,

Bonjour Monsieur Gosselin,

L'intersyndicale CGT, ASISA, SNB a pris connaissance des éléments relatifs au plan de déconfinement dans le drive partagé avec les équipes de la direction en charge de ce dossier.

Nous constatons le peu d'éléments concrets qui définissent le schéma organisationnel du déconfinement à compter du 11 mai et qui puissent permettre à chacun de se projeter en toute sérénité, avec un niveau de sécurité suffisant pour sa santé dans un délai aussi court.

Nous constatons l'absence, la difficulté ou une garantie insuffisante dans la mise en œuvre de nombre de recommandations du ministère du travail au travers notamment des fiches métiers élaborées avec l'appui de l'ANSES, la médecine du travail, l'INRS, l'Anact, l'assurance maladie risques professionnels.

A ce jour, comme l'a rappelé à de nombreuses reprises le ministère du travail, les modifications d'organisation du travail doivent se faire en concertation avec les organisations syndicales et notamment par le biais des CSE dont c'est la mission première.

Or, nous vous rappelons, qu'au delà du fait que les CSE n'ont toujours pas été informés et consultés sur les modifications d'organisation liés au confinement, à ce jour, les différents présidents d'instance des CSE n'ont toujours pas répondu sur les modalités d'organisation de CSE extraordinaires pour une information consultation sur le déconfinement alors que les plages disponibles dans les agendas s'amenuisent chaque jour passant.

Au delà d'une entrave aux prérogatives des CSE, cette perte de temps est préjudiciable à un débat serein sur les modalités de ce déconfinement.

Par ailleurs, nous constatons une diffusion d'informations contradictoires et de nature anxyogène auprès des salariés alors que le plan de déconfinement n'a pas encore été présenté pour consultation aux représentants du personnel.

En conclusion et pour toutes ces raisons, l'intersyndicale demande le maintien des dispositifs actuels de télétravail et de fermeture des agences au public avec équipes tournantes jusqu'au 2 Juin.

Ce laps de temps supplémentaire est essentiel pour permettre à la direction de se concerter avec les partenaires sociaux sur la déclinaison opérationnelle du plan de déconfinement et d'organiser la consultation des CSE dans des conditions acceptables : la santé et la sécurité des salariés le valent bien, au delà de leur esprit de solidarité, d'engagement et de responsabilité que vous avez su louer.

Nous vous remercions par avance de votre réponse et de l'attention sincère que vous porterez à notre demande.

Recevez Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Les délégués syndicaux de la CGT, ASISA, SNB